

L'AGENCE DES COOPÉRATIVES D'HABITATION

FAITS SAILLANTS DU CONSEIL

Réunion du Conseil du 23 mars 2007

RAPPORT DE GESTION

La DG, avec les directrices de la division, présente son rapport de gestion pour la période de décembre 2006 à février 2007. Elle souligne que les prochains rapports allaient porter davantage sur le succès de l'Agence à respecter ses propres normes de service à la clientèle, ainsi que sur les normes de rendement établies par la SCHL. Les directrices de division présentent les points saillants du rapport et répondent aux questions.

La directrice des Services de gestion des programmes mentionne que le personnel consacre une grande partie de son temps aux coopératives ayant des difficultés financières. Des arrangements récemment mis au point par la SCHL, ainsi que l'embauche de personnel supplémentaire au besoin, devraient contribuer à accélérer la prestation de ce service. Elle mentionne l'arriéré de travail en ce qui a trait à la validation des déclarations annuelles de renseignements (DAR). Cela est dû au fait que les vérificateurs doivent remplir deux fois plus de déclarations qu'au cours de la première année et qu'ils doivent se familiariser avec le formulaire.

La directrice des Services d'information et pratiques exemplaires souligne qu'il y avait deux formulaires de rétroaction en ligne actuellement en usage, l'un pour les coopératives d'habitation et l'autre, pour les vérificateurs. On travaille actuellement à l'élaboration d'autres formulaires de rétroaction.

FINANCES ET ADMINISTRATION

Le Comité de la vérification et des finances mentionne que le vérificateur a exprimé une opinion favorable quant aux états financiers de l'Agence pour 2006, faisant mention de l'absence de problèmes liés au contrôle interne. Sur recommandation du Comité, le Conseil suggère à la FHCC de reconduire le mandat de Marcil Lavallée à titre de vérificateur de l'Agence pour 2007. Le Comité recommande que l'on demande à la SCHL d'approuver notre utilisation du surplus des frais de démarrage pour le développement du Système d'information de l'Agence des coopératives d'habitation (SIACH).

GOVERNANCE ET RESSOURCES HUMAINES

Examen des politiques

Le Comité de la gouvernance et des ressources humaines recommande au Conseil d'approuver les normes révisées en matière de service à la clientèle ainsi que les politiques touchant les services bilingues, la confidentialité, le profil du directeur, l'éthique ainsi que les plaintes et la résolution de conflits. Le Conseil adopte la proposition et convient de procéder dorénavant à l'examen de la politique de confidentialité tous les deux ans.

Vérification de la conformité

Le Comité mentionne qu'en raison de la période de l'année, l'Agence n'a pas réussi à trouver quelqu'un pour procéder à la vérification de conformité requise en vertu de son entente avec la SCHL. Par conséquent, l'Agence a avisé la SCHL que le rapport de vérification serait soumis après la date limite du 30 juin.

Ressources humaines

Deux postes temporaires sont devenus permanents (agent du service de dépannage de la DAR et gestionnaire, Normes et systèmes). Une campagne de recrutement est en cours pour combler deux postes laissés vacants par le départ de deux membres du personnel.

Renomination des directeurs

Le Comité recommande au Conseil de demander à la FHCC de procéder au renouvellement de nomination de Madame Barbara Millsap et de Monsieur Stuart Thomas.

Participation de l'Agence à l'AGA de la FHCC

Une discussion sur la prochaine séance de compte rendu de l'AGA de la FHCC a lieu. On prévoit adopter une approche plus souple en privilégiant l'utilisation d'une fiche de rendement sur la prestation de services et en partageant de nouvelles données sur les coopératives d'habitation. On encourage toutes les directrices à assister à la réunion d'affaires de la FHCC d'une durée d'une journée.